

## **“Solidarité avec les pays tiers : quelles perspectives pour le volontariat européen ?”**

### **Contexte & Objectifs de la conférence débat**

---

L'Union Européenne (U.E.) a déclaré l'année 2011 « Année Européenne du Volontariat » ; cette année marque également le dixième anniversaire de l'Année Internationale des Volontaires de 2001, une initiative de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Ces deux événements sont étroitement liés et nous offrent l'opportunité de nous interroger sur le rôle de l'Europe dans l'appui au volontariat international, au delà de l'U.E., et qui concerne plusieurs dizaines de milliers de citoyens européens chaque année.

A cette occasion, le CLONG Volontariat et France Volontaires, ont pris l'initiative de contacter plusieurs parlementaires européens, des associations de différents pays membres de l'U.E. et des collectifs d'ONG afin d'attirer l'attention sur le **volontariat international d'échanges et de solidarité avec les pays tiers** dans l'agenda de l'année européenne. Cette année, qui voit également se concrétiser la création d'un Corps européen de Volontariat d'aide humanitaire (EVHAC) par la DG ECHO, semble particulièrement propice **pour conforter ce type de coopération avec les pays tiers et faire prendre quelques engagements concrets au niveau européen** en faveur du volontariat.

Cette manifestation prendra la forme d'une conférence-débat, dont les objectifs seront les suivants :

- **Sensibiliser** les eurodéputés et les responsables de services concernés par le volontariat et la coopération internationale pour le développement, les informer sur la diversité des formes de volontariat international.
- Donner aux organisations européennes concernées par cette forme de solidarité internationale l'occasion de **partager leur expérience**.
- **Dégager des pistes de travail** communes sur des enjeux relevant de l'échelon européen.

#### **Pourquoi se concentrer sur le volontariat international d'échanges et de solidarité avec les pays tiers?**

Dans de nombreux pays européens, la demande sociale pour les voyages, les séjours d'études hors du continent, les échanges culturels et autres rencontres, ne cesse de croître. Sur fond de mondialisation par les technologies nouvelles de communication, les moyens de déplacement, les relations économiques et commerciales, les délocalisations du travail, on ne peut s'étonner de la montée du désir de voyage, de rencontres, de mobilité pour l'emploi et de mondialisation des solidarités. L'intérêt pour le volontariat international est donc grandissant.

Différentes voies d'engagement existent pour satisfaire ce désir de rencontres internationales. Le panel des opportunités de volontariat est divers et complexe : en termes de durées (qui vont de quelques semaines à plusieurs années), d'objectifs de la mission (volontariat de compétence, rencontres de jeunes...). Certaines formes de volontariat sont indemnisées, d'autres pas. Le cadre légal établi par les lois et les dispositifs d'envoi est très différent selon les pays. Par ailleurs la question de la réciprocité des échanges de volontaires et de leur circulation internationale se pose de plus en plus nettement dans les pays émergents et en développement.

#### **Les enjeux et questions-clefs sous jacentes aux débats :**

- **Quels sont les effets du volontariat international dans les pays d'accueil ?**

Depuis son origine, le volontariat a essuyé des critiques questionnant son caractère solidaire et son efficacité. Certains responsables des pays d'accueil, certaines ONG, y ont vu le maintien d'une forme d'assistance et de domination. L'utilité de ces missions, la plus-value des volontaires ont été remises en question. Il s'agit donc d'un point d'attention pour les organismes d'envoi, qui ont développé grâce à leurs expériences des bonnes pratiques dans certains domaines : en ce qui concerne le choix et la relation avec les partenaires locaux, l'analyse attentive des besoins et des contextes, l'attention concernant les différentes offres et demandes de volontaires, et notamment pour ce qui est du risque de substitution, de l'impact des volontaires internationaux dans le renforcement de la société civile locale pour un développement durable...

En général, on note une exigence accrue au Nord et au Sud en termes de professionnalisation. Mais qu'entend-on par professionnalisme ? Des aptitudes variées relevant de compétences techniques, mais aussi des capacités spécifiques liées à l'échange interculturel, à la compréhension de situations nouvelles, à l'intermédiation peuvent être mises en avant. Les critères pour juger de l'utilité des missions varient, en fonction du type d'engagement international et de ses objectifs.

Il paraît nécessaire d'entendre l'avis de représentants et partenaires des pays d'accueil dont les attentes diffèrent selon les niveaux de développement et évoluent vers d'autres pratiques d'échange et de coopération.

La première table ronde doit permettre de considérer le point de vue nos partenaires en matière de volontariat et de le confronter à nos pratiques.

- **Comment le volontariat international impacte-t-il nos sociétés européennes ?**

Il semble essentiel de réaffirmer l'intérêt et l'apport du volontariat international d'échanges et de solidarité pour les citoyens et les Etats européens. Le volontariat international crée des opportunités d'ouverture sur le monde, et permet de préparer ou renforcer la mobilité sociale, professionnelle et géographique des européens jeunes et moins jeunes.

De nombreux acteurs (associations, Etats, autorités locales...) reconnaissent l'importance du rôle pédagogique des réseaux d'anciens volontaires auprès de l'opinion publique. Ils contribuent à l'éducation au développement, à la citoyenneté, au renforcement des liens sociaux entre des populations très diverses. Certains affirment également que ces anciens volontaires jouent un rôle crucial dans la formation d'une base sociale capable de comprendre et soutenir les efforts de coopération internationale et dans le renouvellement du vivier de professionnels du développement.

Si l'expérience internationale est reconnue comme étant très propice au développement de compétences et d'aptitudes individuelles et collectives pour s'adapter au monde à venir, Il convient de s'interroger sur les pratiques permettant de tirer tous les avantages des séjours expatriés pour réussir et valoriser cet investissement humain des citoyens européens dans la solidarité internationale. C'est l'objet de la deuxième table ronde.

- **Quel rôle pour l'UE dans le soutien au volontariat international ?**

L'année Européenne du volontariat organisée en 2011 est aussi celle du bénévolat puisque le sens des mots varie selon les pays concernés. En effet, bon nombre d'entre eux assimilent bénévolat et volontariat. Notre préoccupation est de faire en sorte que la dimension des échanges humains solidaires entre l'Europe et les pays tiers ne soit pas absente de cette année européenne, ni des suites qu'elle devrait avoir.

L'Union européenne a développé ou développe actuellement deux dispositifs, qui peuvent devenir des outils de soutien au volontariat international :

- Le programme « Jeunesse en Action »
- Le projet de Corps Européen de Volontariat d'aide humanitaire (EVHAC)

Une impulsion de l'Europe en faveur du volontariat international permettrait en effet de créer une synergie entre certains dispositifs des pays membres qui n'existe guère aujourd'hui. Le soutien à un travail en réseau entre acteurs des différents pays membres rendrait probablement le volontariat des pays européens plus lisible, plus efficace dans la coopération entre sociétés civiles.

Comment l'Europe peut-elle jouer un rôle moteur pour aider les organismes d'envoi de volontaires à offrir des possibilités adaptées à diverses catégories sociales, à trouver de nouvelles ressources humaines et à démocratiser l'engagement dans la solidarité et l'accès aux métiers de la coopération ?

Comment peut-elle faciliter des échanges croisés, des partenariats plus équilibrés entre volontaires de différentes régions du monde ?

C'est à ce type de questions issues des séances précédentes que réfléchiront au cours de la 3ème table ronde des députés européens et des responsables d'organismes de coopération et de collectifs d'ONG. Pour conclure, de hauts responsables de la Commission et du Parlement européen diront comment ils envisagent la recherche de solutions nouvelles, ou l'amélioration des dispositifs de volontariat existants.